



Communiqué de presse

Paris, le 26 janvier 2012

## **5e réunion du Conseil Stratégique des Industries de Santé**

### **Le SIMV salue la reconnaissance par les pouvoirs publics du caractère stratégique de l'ensemble des industries de santé**

La réunion du 5<sup>e</sup> Conseil stratégique des industries de santé (CSIS) s'est tenue le 25 janvier au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Créé il y a huit ans, le CSIS est un lieu de concertation et d'échanges qui permet aux pouvoirs publics de mieux comprendre les contraintes, enjeux et ambitions de l'industrie et aux industriels de percevoir les exigences des différentes politiques publiques pour adapter leur stratégie d'entreprise.

Le précédent CSIS avait donné l'occasion aux industriels du médicament vétérinaire de s'associer aux engagements pris lors de cette 4<sup>e</sup> réunion, notamment à la création d'ARIIS, l'Alliance pour la Recherche et l'Innovation des Industries de santé (<http://www.ariis.fr/>) et à l'Institut virtuel des métiers et des formations des industries de santé ([www.imfis.fr](http://www.imfis.fr)).

Le 5<sup>e</sup> CSIS (<http://www.economie.gouv.fr/5e-conseil-strategique-des-industries-sante>) associe, pour la première fois, les industriels du médicament vétérinaire à la rédaction de la feuille de route qui propose des mesures et chantiers prospectifs déclinés en treize priorités.

« Organisés autour du renforcement de la recherche partenariale, de la structuration de la filière des industries de santé, de la valorisation des atouts français dans la globalisation, et enfin de l'anticipation des évolutions des actes de soin, ces nouveaux engagements définissent les défis que nous devons affronter », estime Christian Lajoux, président du Leem (Les Entreprises du Médicament) et de la Féfis (Fédération française des industries de santé). « Dans un environnement international extrêmement concurrentiel, la France dispose d'atouts importants qu'il convient de préserver. Les actions conjuguées de l'Etat et des industriels, la cohérence stratégique exprimée au travers du CSIS, doivent permettre de transformer nos atouts en avantages compétitifs pour notre pays ».

Jean-Louis Hunault, Président du SIMV (Syndicat de l'Industrie du Médicament Vétérinaire et Réactif), salue la reconnaissance par les pouvoirs publics du caractère stratégique de l'ensemble des industries de santé, dont le poids économique et le potentiel de croissance sont fondamentaux. Le SIMV entend prendre part, plus particulièrement, aux chantiers suivants :

- Amplifier les partenariats public-privé de recherche
- Créer un Observatoire de la filière française des industries de santé
- Maintenir et développer la production industrielle en France, dont celle des bio-médicaments
- Prévenir et lutter contre la contrefaçon et la falsification de produits de santé
- Déployer une politique offensive de renforcement de l'emploi, d'intégration des jeunes et d'adaptation de la formation

Les entreprises du médicament vétérinaire sont ainsi au rendez-vous pour renforcer l'attractivité de la France pour notre industrie.

*Contact presse : Fabienne Cournarie  
+33 (0)1 53 34 43 42 / [f.cournarie@simv.org](mailto:f.cournarie@simv.org)*